



## **TOUS AU TGI DE NANTERRE !**

**99<sup>ème</sup> jour de grève, la grève commence aujourd'hui !**

**Rassemblement au TGI de NANTERRE ce mercredi 24 janvier à 13h**

Depuis le 19 octobre la majorité des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de la sous-traitance avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel HOLIDAY INN de CLICHY, groupe INTERCONTINENTAL. Elles et ils ne lâcheront rien car ils ont conscience que lâcher signifie le retour à l'esclavage moderne qu'ils subissent dans la sous-traitance hôtelière.

Les surexploité-es de la sous-traitance HEMERA revendiquent :

- l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe
- le respect des contrats de travail
- la suppression de la clause de mobilité
- l'augmentation des qualifications et des salaires avec le passage en catégorie B
- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société, sur la durée du travail
- le paiement de toutes les heures travaillées
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel
- l'attribution d'une prime de 13<sup>ème</sup> mois, égale à 1/12e du salaire annuel
- la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations
- l'élection de délégués de proximité au sein de l'hôtel Holiday inn Clichy

**Nos syndicats dénoncent avec force le silence de la Ministre du Travail française, Muriel PENICAUD, dans ce conflit.** Plutôt que de passer son temps à casser le code du travail à coups d'ordonnances, de violer elle-même la loi <http://www.leparisien.fr/politique/l-inspection-du-travail-epingle-business-france-au-temps-de-muriel-penicaud-19-12-2017-7462719.php> elle serait bien inspirée d'envoyer la DIRECCTE verbaliser l'hôtel HOLIDAY INN et la société sous-traitante pour, notamment, travail dissimulé avec le paiement à la chambre et non au temps de travail. Mais ça se passe comme ça en Macronie : les riches sont exonérés du respect du droit du travail quand les pauvres sont réprimés quand ils exercent pacifiquement leur droit de grève.

**Après les belles actions de ce week end à MARSEILLE et à GENEVE les grévistes et leurs syndicats appellent tous leurs soutiens à se rassembler ce mercredi 24 janvier à 13h devant le TGI de Nanterre, 6 Rue Pablo Neruda, 92000 Nanterre**

# **L'HOLIDAY INN DE CLICHY et HEMERA HORS LA LOI**

Le but de cette assignation délivrée par les syndicats CNT-SO et CGT-HPE est le suivant :

Il est demandé au Président du Tribunal de grande instance de Nanterre, vus les articles L.2142-1-1 al. 2 et L.2143-20 du Code du travail et les articles 145, 808 et 809 du Code de procédure civile, notamment :

*Constatant l'existence de troubles manifestement illicites et l'urgence,*

**DIRE ET JUGER** y avoir lieu a référé,

*Par suite,*

**ORDONNER** à la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA :

- de laisser circuler librement au sein de l'hôtel HOLIDAY INN CLICHY Mme Mirabelle NIANG et M. Eric LAMOTHE conformément à leur mandat syndical,
- ce sans être suivis par un huissier ou un représentant des dites sociétés
- sous astreinte de 1000 € par infraction constatée à compter de la signification de l'ordonnance à intervenir, le tribunal se réservant la liquidation de ladite astreinte,

**ORDONNER** à la SAS CLICHY VICTOR HUGO de communiquer aux défendeurs les contrats commerciaux la liant à la société HEMERA sous astreinte de 1000 € par jour de retard à compter de la signification de l'ordonnance, le tribunal se réservant la liquidation de ladite astreinte,

**CONDAMNER** solidairement la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA à chaque syndicat demandeur à titre de dommage et intérêts en réparation des entraves répétés à la libre circulation des représentants syndicaux, la somme de 10000 € à titre de provision sur le préjudice porté à l'intérêt collectif de la profession sur le fondement de l'article L2132-3 du CT

**CONDAMNER** solidairement la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA à chaque syndicat demandeur la somme de 2 000 euros sur le fondement de l'article 700 du Cpc, outre la somme de 500 euros à chacun des représentants syndicaux

**Condamner** aux entiers dépens de l'instance.

**SOYONS NOMBREUX Á SOUTENIR LES  
GRÉVISTES CE MERCREDI 24 JANVIER  
AU TGI DE NANTERRE**

---

Caisse de grève : Holiday Inn <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea>

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques  
78 rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY Tel: 0141406519 <http://www.cgt-hpe.fr/>  
Syndicat CNT-SO, 4 rue de la Martinique 75018 PARIS Tel: 0140347180 <http://www.cnt-so.org/>